



**Lycée
Alexandre Dumas**

Solidarité du réseau avec Haïti

Paris, le 1^{er} février 2010

La directrice
à
Mesdames et Messieurs les
chefs d'établissement,

Le terrible tremblement de terre qui a frappé Haïti, le 12 janvier dernier, a provoqué des dégâts considérables et de nombreuses victimes sont à déplorer sur cette terre francophone. Les établissements du réseau d'enseignement français en Haïti et les écoles partenaires ont été directement touchés par ce drame et ont subi des pertes cruelles parmi leurs personnels, leurs élèves et les parents d'élèves.

Devant l'ampleur de cette catastrophe, il est important que l'ensemble de notre réseau se mobilise et fasse preuve de solidarité et de générosité envers nos amis d'Haïti.

Vous avez été nombreux à témoigner votre sympathie et votre soutien aux victimes de ce séisme. Beaucoup d'entre vous, où qu'ils soient, souhaitent apporter concrètement une aide à ce pays brisé et meurtri.

Déjà, sur tous les continents, des établissements de notre réseau ont facilité l'accueil et l'intégration d'élèves du lycée Alexandre-Dumas de Port-au-Prince qui ont dû fuir le pays dévasté. Les équipes de l'AEFE, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes, ont assuré chaque jour l'accueil des personnels et des familles dès leur arrivée en France. Le lycée Alexandre-Dumas (LAD), heureusement peu touché matériellement, est devenu sous l'autorité de notre Ambassadeur en poste à Port-au-Prince, une pièce maîtresse dans le dispositif d'aide aux populations locales.

Au-delà de l'aide d'urgence qu'apportent de nombreuses organisations présentes sur le terrain, notre réseau doit pouvoir participer activement au grand chantier de remise en route des structures éducatives d'Haïti.

L'AEFE prendra toute sa part à cette entreprise en mobilisant ses personnels et ses partenaires. Elle apportera son expertise et ses conseils pour assurer aux élèves une poursuite d'études satisfaisante. Elle soutiendra le comité de gestion pour alléger ses charges.

L'aide attendue de la part des établissements du réseau pourra, en accord avec nos responsables locaux et via le lycée, s'exercer dans trois directions :

- auprès des familles des personnels locaux et des élèves du lycée qui sont souvent dans une grande précarité,

- auprès des sept écoles partenaires et du Centre Alcibiade-Pommayrac à Jacmel (affilié à la MLF) qui ont besoin de reconstituer leur matériel pédagogique,
- dans l'environnement immédiat de lycée qui a été particulièrement touché par ce tremblement de terre.

Sous l'impulsion des chefs d'établissement et de leurs équipes, les écoles, collèges et lycées du réseau sont invités à recueillir des fonds pendant les deux prochains mois.

Cet appel à la solidarité pourra prendre les formes les plus diverses (animations, représentations théâtrales, concerts, ventes de gâteaux...), adaptées au contexte local.

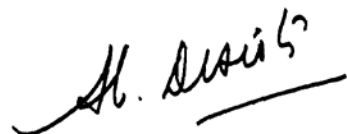
Dans le cadre des 20 ans de l'AEFE, l'ensemble des responsables d'établissement sont invités à Paris les 9 et 10 avril 2010 pour les premières rencontres mondiales de l'AEFE.

A cette occasion et au nom de chaque établissement participant à l'élan de générosité, l'AEFE remettra les sommes récoltées au proviseur et au président du comité de gestion du lycée Alexandre-Dumas.

Les bénéfices de la soirée musicale organisée en clôture de ces rencontres seront également reversés au profit des actions développées par notre établissement scolaire français de Port-au-Prince.

La cellule de suivi animée par le secrétaire général de l'AEFE s'assurera, avec les responsables du lycée Alexandre-Dumas de Port-au-Prince, de la bonne utilisation des fonds ainsi récoltés et en rendra compte auprès du conseil d'administration de l'Agence et des établissements du réseau.

Je suis certaine que notre réseau saura se montrer solidaire et efficace pour venir en aide à nos amis et collègues d'Haïti dans ces circonstances dramatiques.



Anne-Marie Descôtes

Nous vous proposons de nous indiquer en quelques lignes les actions que vous allez mettre en œuvre pour recueillir des fonds et nous faire part de vos messages de soutien à l'adresse suivante : ladhaiti@gmail.com

Une page (solidarité Haïti) sera ouverte sur le site dédié aux 20 ans de l'AEFE www.scolafrance.info/aefe2010

Modalités pratiques de versement des dons (à effectuer dans toute la mesure du possible avant le 5 avril 2010 afin de faire un premier bilan lors des rencontres mondiales de l'AEFE les 9 et 10 avril 2010 à Paris) :

- *par virement bancaire sur le compte de l'AEFE :*
(IBAN : FR76 1007 1440 0000 0010 0067 962 / BIC : BDFEFRPPXXX) ouvert dans les écritures de la trésorerie générale de Loire-Atlantique.
L'objet du virement doit être expressément spécifié afin d'éviter toute erreur : **Solidarité Haïti**
Un courriel d'information sur le virement effectué sera adressé à colette.merlo@diplomatie.gouv.fr et permettra le bon suivi des fonds transmis.
- *par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable de l'AEFE à l'adresse suivante :*
Agence comptable de l'AEFE - 1 allée baco BP 21509 44015 NANTES cedex 01
Un courrier d'accompagnement de l'établissement précisera que cet envoi concerne l'action **Solidarité Haïti**.